

Communiqué

ERNST & YOUNG
La Qualité par principe™

Au cours de l'année 2003, marquée dans le monde et en France par de nouvelles réglementations économiques et financières, Ernst & Young a renforcé sa position de leader en déclinant de façon innovante sa stratégie pluridisciplinaire.

Paris La Défense : Jeudi 30 octobre 2003 - Ernst & Young Global a annoncé le 10 octobre dernier un chiffre d'affaires de 13,1 milliards de US dollars pour l'année 2002-2003, soit une augmentation de 30%. Cette augmentation significative est due à l'intégration, pour la première année, du chiffre d'affaires des cabinets de l'ex-réseau Andersen dans 57 pays.

Si Ernst & Young en France présentait ses résultats de façon similaire, la progression du chiffre d'affaires à fin juin 2003 par rapport à celui d'Ernst & Young seul à fin juin 2002 s'élèverait à 65%.

Cependant, avec 680M€ de chiffre d'affaires à la clôture au 30 juin 2003, Ernst & Young France enregistre une baisse attendue de 10% si l'on compare ce chiffre d'affaires au pro forma de 750M€ d'Ernst & Young + Andersen en 2001-2002.

Dans un contexte économique difficile, cette baisse s'explique notamment par la perte de clients référés par le réseau international d'Andersen ainsi que par l'adaptation au nouvel environnement réglementaire.

Avec 5 600 collaborateurs répartis dans 17 bureaux en France, Ernst & Young a réalisé un chiffre d'affaires de 680 M€ qui se décompose de la manière suivante : 465 M€ pour l'audit, 160 M€ pour le juridique et fiscal et 55 M€ pour les experts en transaction.



Une stratégie pluridisciplinaire déclinée de façon innovante

Ernst & Young a mis en place une nouvelle offre en adéquation à la fois avec la volonté du marché comme du législateur et cohérente avec la logique d'expertises pluridisciplinaires au service d'une plus grande compétence.

Elle se fonde sur la distinction stricte de deux segments de clientèle et implique deux offres exclusives l'une de l'autre :

D'une part, **le marché du commissariat aux comptes** qui englobe l'ensemble des missions conduites en vue d'émettre une opinion sur les comptes des entreprises,

D'autre part, **le marché de l'expertise** qui englobe la mise en œuvre - pour les besoins de plus en plus complexes des entreprises - d'interventions simultanées dans les domaines organisationnels, financiers et comptables aussi bien que juridiques et fiscaux.

Sur l'exercice clos en juin 03, le **marché du commissariat aux comptes** a représenté 63% du chiffre d'affaires d'Ernst & Young et **celui de l'expertise pluridisciplinaire**, 37%.

La volonté de respecter cette segmentation et la complexité des opérations et certifications que nous avons à mener nous a conduits à renforcer une direction des Risques et de la Qualité de l'Offre. Composée de 104 professionnels, dont 40 dédiés à plein temps, celle-ci est transversale à tous nos métiers et marchés. Son objectif, outre l'acceptation et la conservation des missions aux clients, est d'inciter à l'amélioration des process et de veiller à la qualité afin de transformer les contraintes liées à l'organisation en réseau pluridisciplinaire en facteur de succès.

« Nous réaffirmons ainsi la nécessité de mettre la pluridisciplinarité au service de nos deux segments de clientèle et nous faisons aussi, aujourd'hui, le pari de développer sur le marché de l'expertise la pluridisciplinarité mise en place avec succès depuis de nombreuses années au service de la certification des comptes. » déclare Patrick Gounelle, Président d'Ernst & Young France.

EYLaw : un cabinet d'avocats dans un réseau international et pluridisciplinaire

La société d'avocats renforce sa stratégie de différenciation symbolisée par un nouveau nom EY Law, nom également adopté par le réseau international d'avocats auquel la France contribue fortement. La priorité du cabinet est de développer sur le **marché de l'expertise** son offre pluridisciplinaire juridique et fiscale aux côtés, le cas échéant selon les problématiques des clients, des spécialistes financiers ou des transactions d'Ernst & Young. EYLaw a également pour objectif d'apporter son appui aux commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission de certification.

« L'appartenance à un réseau pluridisciplinaire et international tel que le nôtre, donne à tous nos avocats, juristes et fiscalistes, l'ouverture d'esprit nécessaire à l'appréhension des problématiques globales de nos clients » indique Hervé Labaude, Directeur EY Law France.



Dans un contexte où auditeurs, avocats et financiers se voient attribuer des responsabilités croissantes pour contribuer à garantir une meilleure gouvernance d'entreprise et assurer la sécurité des marchés, Ernst & Young réaffirme sa conviction de s'appuyer sur des hommes, des expertises et une éthique indispensables au nouveau rôle que le marché et les législateurs ont récemment réaffirmé.

Le nouvel Ernst & Young - qui a maintenant réalisé sa fusion et redéployé son offre - est confiant dans la qualité et la force d'innovation de ses équipes et leur capacité à relever ces enjeux déterminants définis par le marché.

Contacts Presse

Agnès de Nanteuil
agnes.de.nanteuil@fr.ey.com
Tel : 01.55 61 33 55

Nathalie Ott
nathalie.ott@fr.ey.com
Tel : 01 46 93 67 17

Mélissa Lévine
melissa.levine@fr.ey.com
Tel : 01 46 93 81 09

Les communiqués de presse Ernst & Young sont disponibles sur le site internet à l'adresse suivante :
www.ey.com/fr